

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Hépatite : les formes B et C sévissent au Gabon

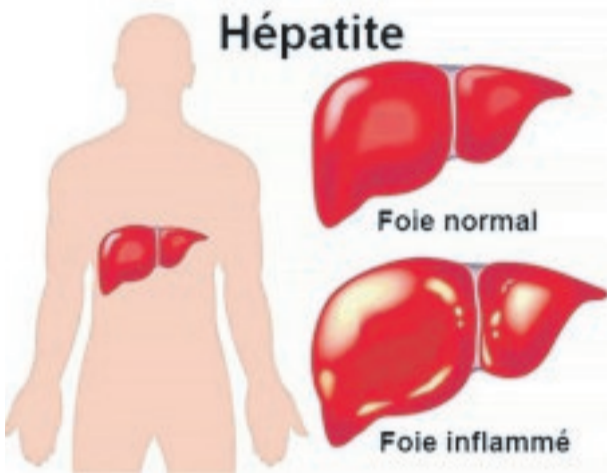


Photo: DR

Selon l'OMS, 1,1 million de décès par an sont dus à des hépatites B ou C.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

CHACQUE 28 juillet est célébrée la Journée mondiale contre l'hépatite. Une commémoration qui vient à point nommé nous rappeler l'ampleur de ce fléau représentant un risque majeur pour la santé dans le monde avec 1,1 million de décès par an des hépatites B ou C enregistrés et des centaines de millions de personnes touchées par cette affection chronique. Connue sous plusieurs formes (Hépatite A, hépatite B, hépatite C), l'hépatite est présente dans tous les pays. Plus d'un million de cas d'hépatite A sont enregistrés chaque année dans le monde. Deux milliards de personnes infectées par l'hépatite B et 150 millions de personnes sont porteuses de l'infection chronique de l'hépatite C. Dans le cas spécifique du Gabon, de toutes les hépatites répertoriées, deux touchent principalement notre pays. Il s'agit des hépatites B et C, selon

les spécialistes locaux. Ces deux hépatites virales caracolent à des prévalences de 8 à 12 % pour ce qui est de la C et 8 à 9 % pour ce qui est de la B, révèlent les données du Centre international de recherches médicales de Franceville (Cirmf). L'hépatite A, quoique fréquente aussi, passe inaperçue, parce qu'elle pose rarement un problème de santé. Dans leur forme chronique – la plus redoutable – les hépatites B et C touchent, quant à elles, de nombreuses personnes dans la force de l'âge (30-40 ans) et leur traitement, comme leur diagnostic, chez les patients, nécessitent d'importants investissements. L'on parle de 600 à 700 mille francs pour un bilan de détection de la maladie, et de centaines d'autres mille à déboursier pour ce qui est du traitement mensuel. Ceci, même avec l'appui de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Ces maladies, il faut le préciser, peuvent entraîner des complications telle

que la cirrhose, des hémorragies digestives lorsqu'elles ne sont pas prises en charge. L'absence de support vaccinal contre la forme C de l'hépatite, par exemple, expliquerait d'ailleurs les

complications observées chez les personnes qui en souffrent. En effet, faute d'une véritable prise en charge contre cette forme d'hépatite, beaucoup de patients en meurent, à la

suite d'un cancer primitif du foie parfois à un âge très jeune, entre 30-40 ans et d'autres des complications de la cirrhose à des âges extrêmement jeunes. Le tableau ainsi dressé amène à se poser la

question d'une solution pour enrayer, sinon circonscrire, ces pathologies dans notre pays. Les praticiens n'hésitent pas à parler de " problème de santé publique ".

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement	: 29 juillet 2021
Appel d'offres	: N°03/PR/ANPN/SE/F/C CASES/2021
Nom du projet	: Achat des équipements pour la construction des cases.
Source de financement	: Etat gabonais, budget 2021

1. OBJET
L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel d'offres pour l'achat des équipements pour la construction des cases.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **300 000 F CFA**. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :


Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)
Secrétariat Exécutif
Service Passation de Marchés
Bâtiment ANPN Quartier Haut de Gué Gué
Rue Bana Bu Kengue (1.165.TB2)
B.P. 20.379 Libreville, Gabon
Email : irenemouely@gmail.com – Tel +241 77 57 43 10

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'IS 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 août 2021 à 09 h 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'une valeur de 2 pour cent (2%) du montant hors taxe de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.


8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 27 août 2021 à 10 h 00 dans la salle de réunion de l'ANPN, sise au quartier Haut de gué gué.

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN



Christian TCHEMAMA

P.Le Directeur Général
P.I.Le Directeur Général Adjoint



Serge Christian PIRON